

DURÉE

3,00000 jours (soit 24 heures)

PRIX

1 500 € par participant

Soit 1 800 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Experts
- Diagnostiqueurs
- Responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, conducteurs de travaux, chargé d'affaires, personnels de chantier...)

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître les exigences et les principes de la nouvelle réglementation thermique appliquée aux bâtiments existants (RT existant), et leurs implications sur les bâtiments existants.
- Connaître les éléments permettant de réaliser un bilan thermique et de calculer les consommations énergétiques.
- Mesurer l'incidence de la réglementation thermique sur les bâtiments existants.
- Maîtriser le processus réglementaire.

**PROGRAMME****RT 2012**

- Les objectifs et méthode d'élaboration
- Les exigences et évolutions par rapport à la RT 2005
- Les paramètres Bbio, Cep et Tic
- Les exigences minimales
- Une synthèse d'étude standardisée

Les caractéristiques thermiques et les exigences de moyens

- Les énergies renouvelables en maison
- Les ponts thermiques
- La surface vitrée
- Le comptage



Réglementation thermique (RT) pour les bâtiments existants

- Introduction : contexte et enjeux
- RT existant : principes et textes réglementaires
- RT « globale »
 - Caractéristiques thermiques minimales
 - Calcul de la consommation d'énergie (règles Th C ex) les performances minimales requises pour une série de composants (bâti) et équipements
 - Calcul de la température intérieure d'été (règles Th C ex) Tic Tic réf, confort d'été
- RT « élément par élément »
 - Généralités et objectifs
 - Les 8 points : isolation des parois opaques, des parois vitrées, chauffage, eau chaude sanitaire, refroidissement, ventilation mécanique, éclairage non résidentiel, énergies renouvelables
- Affichage des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- Textes réglementaires
- Les labels (label Effinergie Rénovation)
- Consommations énergétiques et exemple d'application

Etude de cas sur un bâtiment avec vérification de la conformité réglementaire du bâtiment : utilisation de logiciel



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**

Formation éligible aux exigences de l'**arrêté du 12 février 2016** relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes



